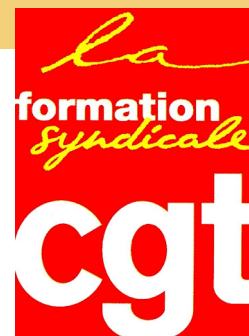


## FORMATION

### « CAMPAGNE ÉLECTORALE : GAGNER LES ÉLECTIONS EN 2026 »



#### Population concernée :

La formation s'adresse aux militant·e·s qui souhaitent participer activement à la campagne électorale dans leurs administrations.

**Il est vivement recommandé que les syndicats ou sections envoient des équipes (2 à 3 personnes) qui seront en charge de la campagne électorale.**

#### Le contexte qui amène à faire de la formation :

Un nouveau cycle électoral se tiendra en 2026 avec pour aboutissement le scrutin des 7 au 11 décembre.

Les élections professionnelles sont importantes pour la CGT, car elles déterminent notre nombre d'élu·e·s dans les instances représentatives et notre volume de droits syndicaux.

Quels sont les enjeux, comment déterminer des axes de campagnes, quelles organisations adopter, ce sont ces questions auxquelles la formation cherche à apporter des éléments de réflexion. Quel est notre bilan et comment convaincre les agents de voter pour la CGT.

#### Les objectifs de formation :

A l'issue de cette session, les stagiaires seront en capacité de mesurer les enjeux et de mener une campagne.

#### Les thèmes abordés :

- Bilan 2022 → identification des secteurs clés
- Cartographie électorale, les enjeux
- Le processus électoral
- Faire une campagne CGT
- Les modalités de vote
- La communication durant la campagne

#### Évaluations prévues :

La formation est structurée par des travaux de groupe qui sont évalués en plénière à chaque étape, garantissant que chaque stagiaire suive les étapes de sa construction. Des synthèses suivent chaque apport de connaissances afin de valider un socle commun à tous. Une évaluation globale de la formation est faite en fin de stage.

#### Forme et durée de l'action de formation :

- Formateur·trices : Benjamin BRIANT, Isabelle LEPLA et Anthony MAES
- Formation en internat, utilisant des ateliers de mise en dynamique et variant les modes d'apprentissage
- La formation commencera le lundi à 11 h 00
- La formation est prévue pour s'arrêter à 12 h 30 le vendredi. Aucun retour ne doit être programmé avant 13 h 00, sauf cas de force majeure
- Durée selon la description ci-dessus : 5 jours

## contact

Nathalie CARPENTIER

Tél. : 06 30 42 18 18

Courriel : [nathalie.carpentier@i-carre.net](mailto:nathalie.carpentier@i-carre.net)

### 4 sessions sont programmées en 2026 :

du 16 au 20 février

du 13 au 17 avril

du 16 au 20 mars

du 08 au 12 juin



équiper pour agir

# Bulletin d'inscription

à retourner à Nathalie Carpentier, responsable de la formation syndicale de la FNEE-CGT

## Stage de formation « CAMPAGNE ÉLECTORALE : GAGNER LES ÉLECTIONS EN 2026 »

### à remplir lisiblement

#### Dates choisies

du 16 au 20 février 2026  du 16 au 20 mars 2026  du 13 au 17 avril 2026  du 8 au 12 juin 2026

Au Centre Benoît FRACHON à Courcelles

Internat  Externat

*Vivement conseillé*

M.  Mme

NOM - PRÉNOM : ..... AGE : .....

Adresse (pour envoi du courrier) : .....

Téléphone (fixe, mobile) : ..... Courriel : .....

Responsabilités : .....

Envoyé par (organisation) : .....

Nom du responsable : .....

Besoins ressentis en matière de formation : .....

Formations antérieures : .....

Arrivée le dimanche à partir de 17 h  Arrivée le lundi matin   
(heure d'ouverture du centre)

Signature du demandeur

Signature du responsable de l'organisation

Bulletin à renvoyer à [nathalie.carpentier@i-carre.net](mailto:nathalie.carpentier@i-carre.net)



## Modèle de demande de Congé de formation syndicale

Cette demande doit être adressée par écrit auprès du chef de service ou à la directrice ou au directeur au moins un mois à l'avance.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

**À défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le début du stage ou de la session, le congé est réputé accordé.**

Le bénéfice du congé ne peut être refusé que si les nécessités du fonctionnement du service s'y opposent. Les décisions qui rejettent des demandes de congé de fonctionnaires doivent être communiquées avec leurs motifs à la commission administrative paritaire au cours de la réunion qui suit l'intervention de ces décisions.

A la fin du stage une attestation de présence vous sera délivrée pour remettre à votre administration.

Nom, Prénom  
Adresse professionnelle

Madame ou Monsieur le ou la Chef(fe) de service  
Service (Nom)  
Adresse  
à ....., le .....

Objet : demande de congé de formation économique, sociale, syndicale.

Madame ou Monsieur le ou la Chef(fe) de Service,

Conformément à l'article L 215-1 et aux articles R. 215-1 à R. 215-10 du Code Général de la Fonction Publique, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de mon service du ..... au ..... , en vue de participer à un stage de formation syndicale organisé par « *la formation syndicale CGT<sup>(1)</sup>* » qui est un organisme agréé par l'arrêté du 29 décembre 1999, modifié par l'arrêté du 13 janvier 2009.

Cette formation aura lieu au Centre de Formation CGT Benoit Frachon, 12 rue Fernand Léger, 91190 GIF-SUR-YVETTE

Je vous rappelle que mon traitement est maintenu durant ce congé. Je vous transmettrai une attestation de présence à l'issue du stage.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le ou la Chef(fe) de Service, l'expression de mes sentiments distingués.

(Signature)

(1) N° SIRET 775 678 451 000 60 / CODE APE 9420 Z